

10.01.2024 – 08:00 Uhr

## Communiqué de presse: Poser les bonnes bases de l'hébergement en famille d'accueil



### Étude consacrée à l'hébergement privé des personnes réfugiées

#### Poser les bonnes bases de l'hébergement en famille d'accueil

Après la guerre d'agression russe, des ménages privés en Suisse ont généreusement proposé d'héberger des personnes ayant fui l'Ukraine. Ces familles d'accueil apportent un soutien essentiel à l'arrivée des personnes réfugiées et favorisent leur intégration, pour autant que les conditions soient réunies pour garantir une cohabitation réussie. C'est ce que montre une nouvelle étude menée conjointement par la Haute école spécialisée bernoise BFH, la Haute école de Lucerne HSLU et l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR. Pour que l'hébergement privé reste viable sur la durée, il convient de lui donner, dans une certaine mesure, un caractère formel et de mettre en place des mesures d'accompagnement.

Dans de nombreux cas, les familles d'accueil ont apporté un soutien précieux aux réfugié-e-s au quotidien, en favorisant l'apprentissage de la langue et en facilitant leur adaptation en Suisse par un travail de care sur les plans émotionnel et organisationnel.

Eveline Ammann-Dula, coresponsable de l'étude à la BFH, relève que «c'est justement dans les premiers moments suivant l'arrivée que les familles d'accueil offrent protection et sécurité, sensation de quiétude et soutien». Pour que l'hébergement privé reste viable, les deux parties doivent garantir une intimité mutuelle, ce qui passe d'abord par une répartition adéquate de l'espace. Les facteurs relevant de l'organisation et de la communication jouent également un rôle important. Il importe de pouvoir fermer les chambres à clé afin que chacun-e puisse se retirer et d'établir des règles communes pour assurer une cohabitation harmonieuse. Cela se révèle particulièrement nécessaire pour les personnes qui ont fui des régions en guerre, car elles manifestent souvent un besoin accru de calme et d'intimité.

Les résultats de l'étude s'appuient sur une enquête en ligne menée auprès de plus de 1000 familles d'accueil dans 19 cantons et sur 24 entretiens qualitatifs réalisés avec des réfugié-e-s et des familles d'accueil. L'étude approfondit les premiers résultats de l'enquête publiés en février 2023 en soulignant l'importance de la valorisation et du soutien accordés par les autorités aux familles d'accueil.

#### Accompagnement et contrats de location clairs

Les auteur-e-s de l'étude constatent qu'il est central pour les deux parties que la cohabitation soit établie dans un cadre professionnel, qui clarifie la situation et les besoins sur tous les plans. Un accompagnement professionnel continu des relations avec les familles d'accueil s'avère décisif pour garantir une situation d'hébergement stable. Les possibilités de formation continue et l'échange entre les familles d'accueil renforcent la continuité du projet d'hébergement en famille d'accueil.

«Il est nécessaire qu'un contrat formel régie la relation de location», explique la coresponsable de l'étude de la HSLU, la professeure Gesine Fuchs. Cela permet aux personnes accueillantes et accueillies de se rencontrer sur un pied d'égalité. Les frais d'hébergement doivent être pris en charge par les autorités compétentes. En outre, les familles d'accueil ont besoin d'une reconnaissance adéquate pour leur travail de care émotionnel et organisationnel. Enfin, il est important que les autorités adoptent une communication compréhensible et fiable, et que les familles d'accueil disposent d'un point de contact central.

L'étude souligne l'opportunité de faire de l'hébergement privé une partie intégrante des structures d'accueil publiques à l'échelle

suisse. Les résultats de la recherche servent de base à un dialogue entre les autorités publiques, la société civile et les personnes réfugiées afin d'assurer leur intégration et leur soutien.

## Contact

- [Prof. Dr Eveline Ammann-Dula](#), coresponsable de l'étude, département Travail social Haute école spécialisée bernoise, tél. +41 31 848 37 16, joignable le 10 janvier 2024 : de 11 à 15h
- [Prof. Dr Gesine Fuchs](#), coresponsable de l'étude, Haute école de Lucerne – Travail social, tél. +41 79 653 07 56, joignable le 10 janvier 2024 : de 11 à 18h
- [Eliane Engeler](#), porte-parole de l'OSAR, tél. +41 31 370 75 15

Haute école spécialisée bernoise BFH  
Travail social  
Communication  
Hallerstrasse 10  
3012 Bern

Tel. +41 31 848 46 19  
kommunikation.soziale-arbeit@bfh.ch

## Medieninhalte



*Dans de nombreux cas, les familles d'accueil ont apporté un soutien précieux aux réfugié-e-s au quotidien. (Photo: Djamila Grossman)*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100015692/100914913> abgerufen werden.